Treize cartes, pareillement grand in-folio, représentent les cantons d'Anse, l'Arbresle, Beaujeu, Bellcville, Bois-d'Oingt, Saint-Genis-Laval, Givors, Limonest, Mornand,-Neuville, Saint-Symphorien, Vaugneray, Villefranchc; mais ce que M. Coste regardait comme un objet précieux, cesontles cartes manuscrites et cadastrales, grand in-folio, teintées, des cantons de Sainte-Colombe, Givors, Mornand, Saint-Nizicr d'Azcrgues, Thizy et eelles de vingt-cinq communes (I) levées en exécution de l'arrêté du gouvernement du 12 brumaire an XI, par le citoyen Dubois, coloriées, in-folio, et quelques unes très-grand in-folio. M. Coste ne les montrait qu'avec solennité.

Le département delà Loire ne compte que trois cartes dans sa division ; la Bresse et leBugey, ensemble ou séparément, quinze, le département de l'Ain huit, le Dauphiné une : *Tabula Delphinatus et vicinarum regionum, distributa in priticipatus, baronias, etc. autore Guillelmo de l'Isle,* '1710, in-folio. On voit que le Dauphiné ne rentrait que d'une manière bien indirecte dans la collection.

Cinquante-neuf plans généraux , dont quelques uns rares et précieux, font connaître les limites et la distribution intérieure de notre ville depuis François I^{er} jusqu'à nos jours. Dans les premiers, les maisons bordent les deux fleuves et communiquent directement avec le fil de l'eau comme les habitations amphibies du castor ; les couvents sont entourés de jardins aux vastes clôtures ; à part la Grand'Côte et la Côte Saint-Sébastien, la montagne au nord de Lyon n'est couverte que de vignobles et de terres arables ; un large fossé joint nos deux fleuves devant l'abbaye des Dames de Saint-Pierre; dans la plaine, le Rhône coule librement suivant ses caprices, tantôt frappant les murs de la cité, tantôt se jetant le long des balmes viennoises ; les Brotteaux sont périodiquement inondés , et quelques fermes rares et isolées

⁽¹⁾ L'Arbresles, Arbuissonas, Beligny, Bessenay, Blacé, Charly, Chassagny, Chasselay, Cogny, Daraizé, Denieé, Evoux, Glaizé, Grandris, Laubépin, Lentilly, Limas, Montmelas, Ouilly, Sain-Bel, Saint-Cyr-k-Châtoux» Saint-Julien, Saint-Maurice, Salles et Vauxrenard.